



FAITS & CHIFFRES 2026

L'INDUSTRIE FRANÇAISE
DE LA GESTION D'ACTIFS



Une industrie au service des épargnants, des investisseurs et de l'ensemble de l'économie

La gestion d'actifs joue un rôle central dans le financement de l'économie française et européenne. En orientant l'épargne des citoyens et des investisseurs institutionnels vers les entreprises, les secteurs innovants et les infrastructures de demain, les sociétés de gestion financent l'innovation, les transitions et la croissance de long terme. S'appuyant sur un cadre réglementaire solide et un écosystème diversifié, l'industrie française constitue un maillon essentiel de l'écosystème financier européen.

Alors que l'Union européenne fait face à des besoins d'investissement croissants, qu'il s'agisse du financement des PME, des transitions écologique et numérique ou encore des enjeux démographiques, la mobilisation de l'épargne privée est indispensable pour soutenir durablement la compétitivité européenne. Dans ce contexte, la mise en œuvre de l'Union de l'épargne et de l'investissement représente un projet central pour l'intégration des marchés de capitaux et une allocation plus efficace des ressources financières au service des citoyens et de l'économie européenne.

Ce panorama chiffré présente les indicateurs-clés du marché français de la gestion d'actifs, et met en lumière sa contribution stratégique à une croissance durable, ainsi qu'au renforcement de la souveraineté économique européenne.

"Pour que l'Union européenne gagne en compétitivité et reprenne en main son avenir économique, nous devons collectivement mobiliser l'épargne privée et bâtir une véritable Union de l'épargne et de l'investissement. C'est une condition essentielle pour financer nos transitions, renforcer notre autonomie stratégique et garantir une prospérité durable à l'ensemble des citoyens européens."

Philippe Setbon, président de l'AFG



**LA FRANCE, LEADER EUROPÉEN DE LA GESTION D'ACTIFS
FACE AUX DÉFIS DE LA COMPÉTITIVITÉ**

A) Chiffres-clés

671 sociétés
de gestion*

Fonds d'investissement 70 %
Mandats de gestion 30 %

5 421 Mds€*
d'encours sous gestion
Leader de l'UE
31,4 % de part de marché
parmi les acteurs de l'UE

**Clients institutionnels
et entreprises 71 %**
Investisseurs individuels 29 %

2 701 Mds€
d'encours Investissement
Responsable selon la
réglementation SFDR
(Sustainable Finance
Disclosure Regulation)

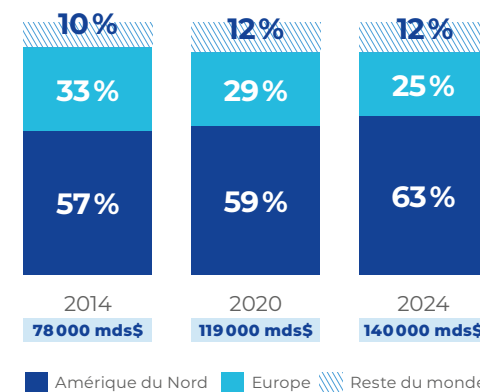
Clients français 73 %
Clients étrangers 27 %

*Source : AFG à fin 2025

Evolution du marché mondial : une pression concurrentielle accrue sur les acteurs européens

Source : Thinking Ahead Institute, 2024

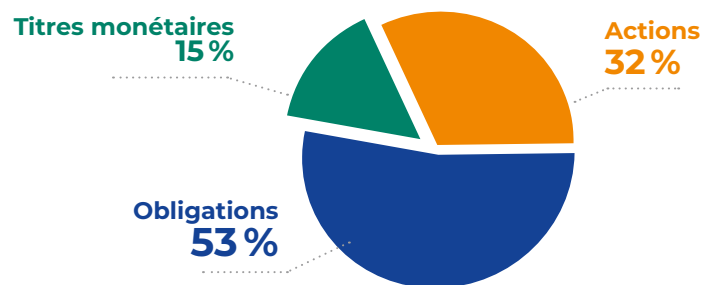
Parts de marché par zone géographique



B) Des investissements diversifiés au service de la croissance économique

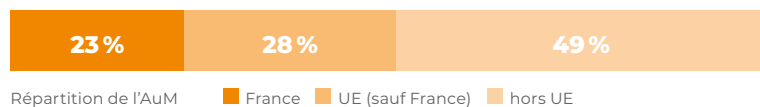
Une allocation qui couvre toutes les classes d'actifs

Répartition par classe d'actifs des fonds et mandats - 3 650 Mds€

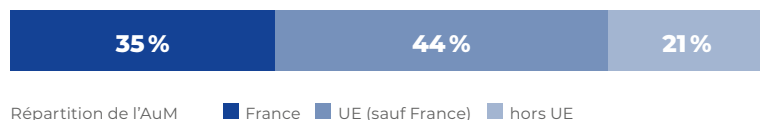


C) Un contributeur essentiel au financement de l'Union européenne

51% de l'investissement en actions cotées orienté vers les entreprises de l'UE



79% de l'investissement obligataire alloué aux émetteurs de l'UE



L'industrie française de la gestion d'actifs joue un rôle pivot dans l'investissement de l'épargne des ménages dans l'économie européenne. Les investissements en actions constituent un levier essentiel de la croissance des entreprises, en particulier des PME, en leur permettant d'innover, de créer de la valeur et de soutenir l'emploi. Les investissements obligataires apportent un soutien indispensable au financement public et privé en France comme dans l'Union européenne, tandis que l'investissement en titres monétaires assure la liquidité nécessaire au bon fonctionnement du système économique.



2. UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DU FINANCEMENT DES TRANSITIONS ET DES DÉFIS COLLECTIFS

A) Une croissance soutenue de l'investissement responsable

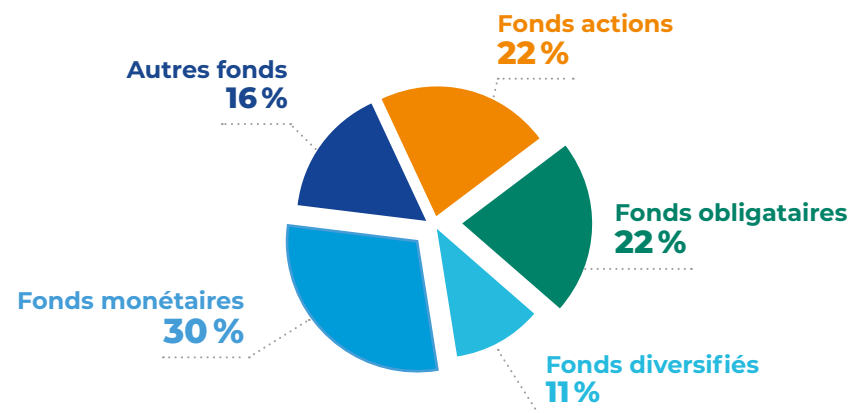
2 701 Mds€ d'encours
Investissement Responsable
 soit 59 % de l'encours total géré en France

Article 8
2 603 Mds€
 +15,9 %
 sur un an

Article 9
98 Mds€
 +7,4 %
 sur un an

Investisseurs institutionnels 73 %
Investisseurs individuels 27 %

Allocation des encours des fonds Article 8 et Article 9



B) L'essor des obligations durables et des fonds à impact, moteurs d'innovation

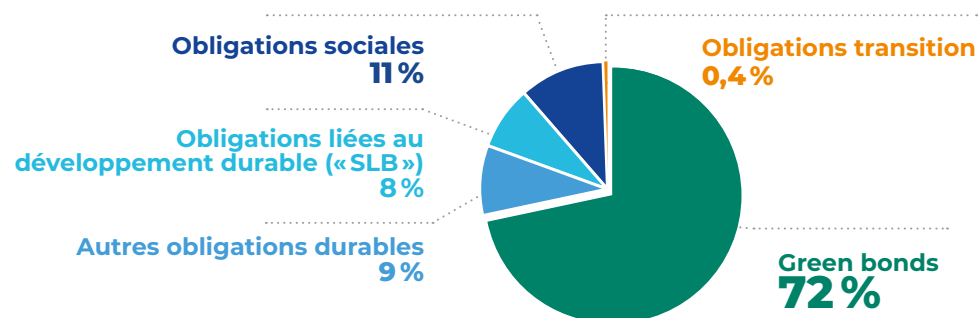
OBLIGATIONS DURABLES

221,5 Mds€
majoritairement en Green bonds (72%)

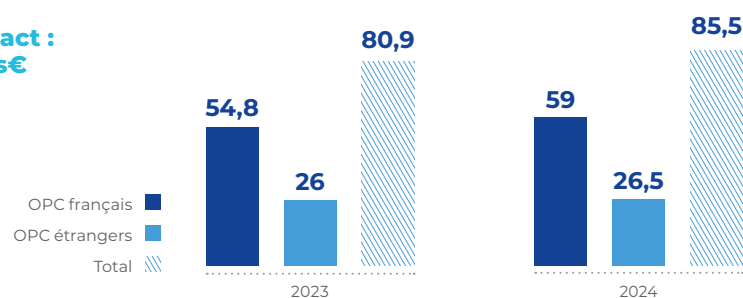
FONDS À IMPACT

85,5 Mds€
détenus à 77 % par des clients institutionnels

Obligations durables : l'exposition des sociétés de gestion françaises



Fonds à impact : encours en Mds€



Dix ans après la signature de l'Accord de Paris, les sociétés de gestion demeurent pleinement engagées en faveur de la finance durable et portent une vision d'une croissance transformatrice, conciliant compétitivité, durabilité environnementale et performance économique. En France, l'investissement responsable poursuit une progression régulière. Les données confirment une dynamique structurellement orientée à la hausse, soutenue par la capacité du secteur à innover et à diversifier ses outils afin de répondre à une demande croissante des investisseurs. Cette trajectoire témoigne de la capacité de l'industrie à contribuer concrètement au financement de la transition climatique, tout en accompagnant l'ambition européenne de bâtir une économie plus résiliente, compétitive et tournée vers l'avenir.



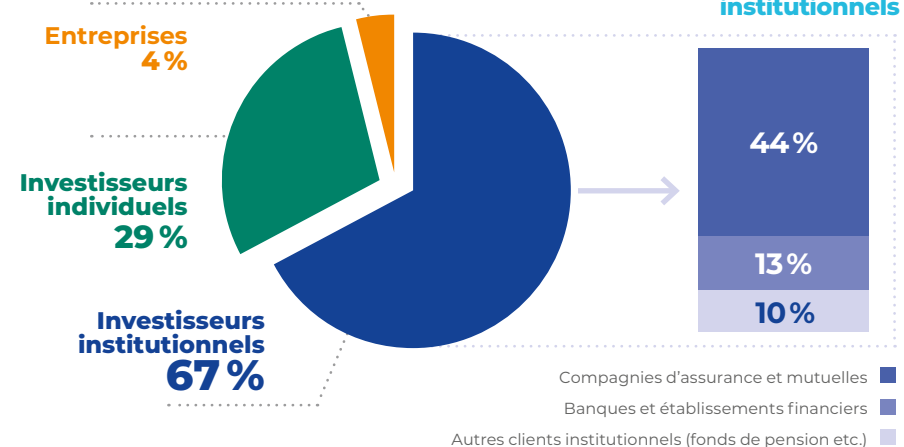
3. UNE GESTION D'ACTIFS AU SERVICE DES ÉPARGNANTS ET DES BESOINS DE LONG TERME

A) Un écosystème de clients diversifiés

Investisseurs individuels 29 %
Investisseurs institutionnels et entreprises 71 %

Clients français 73 %
Étrangers 27 %

Répartition de la clientèle



B) Patrimoine des ménages français : une épargne record, encore largement orientée vers le court terme

- Taux d'épargne des ménages et des ISBLSM * : **18,7%** (Q2 2025)
- Taux d'épargne financière : **10,5%** (id.)

Source : Eurostat (* Institutions sans but lucratif au service des ménages)

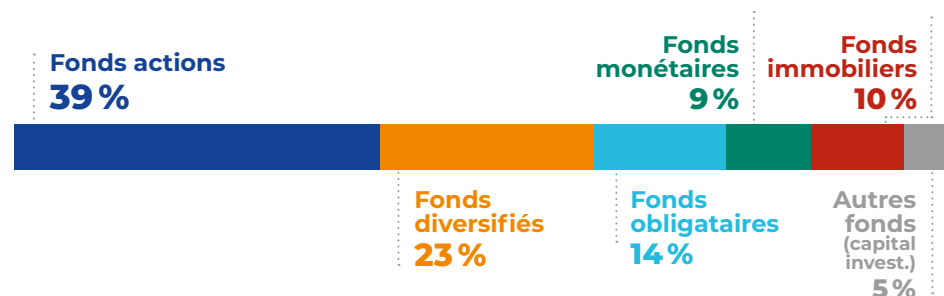
- **74%** du patrimoine financier investi dans des placements de court terme et garantis
- **26%** investis en instruments financiers à moyen et long terme
- Dont **18%** investis en fonds d'investissement

📊 Répartition du patrimoine financier des ménages à fin juin 2025 (Source BDF / 5 045 mds € / hors actions non cotées et autres participations)



Source : Banque de France

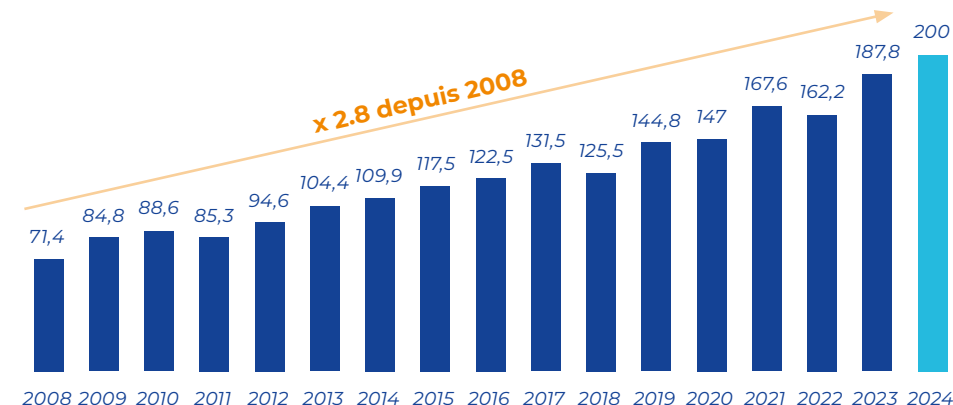
📊 Focus sur la part des fonds d'investissement : une allocation forte en actions



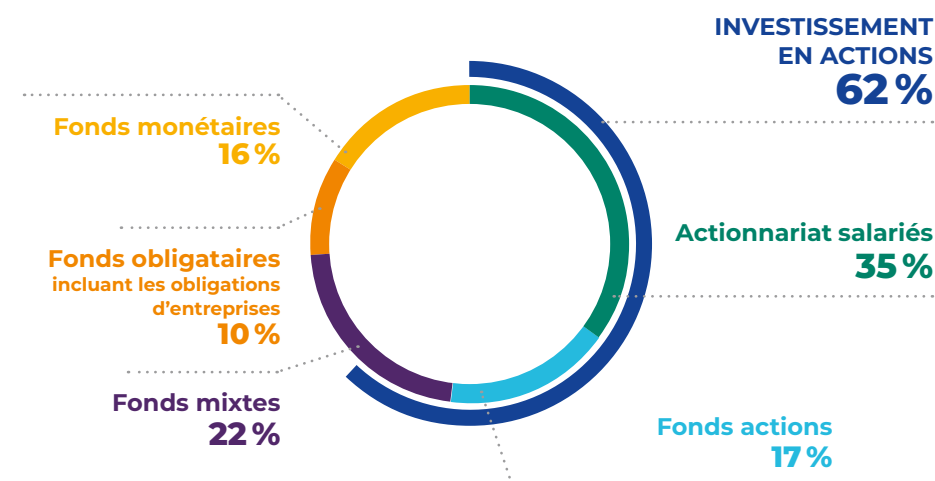
C) Épargne salariale et retraite : des encours à des niveaux historiques

- **416 000** entreprises équipées (+ 19 000 sur 1 an)
- **12,8 millions** de comptes épargnants (+ 501 000 sur 1 an)

📊 Évolution des encours d'épargne salariale et retraite (en Mds€)



📊 Ventilation de l'encours selon les catégories de fonds d'épargne salariale



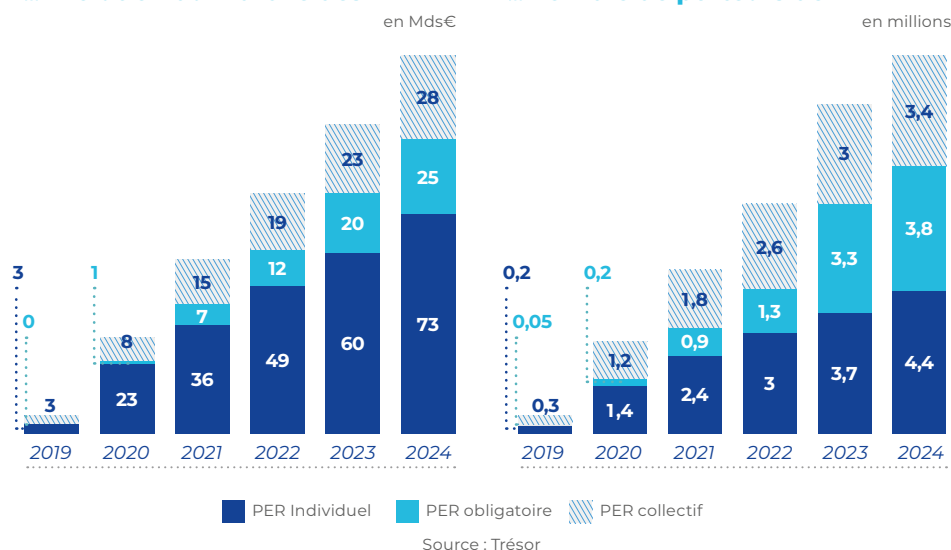
D) Les Français et l'épargne retraite : investir aujourd'hui pour sécuriser demain

306 Mds€
d'encours en épargne
retraite,
dont 125 Mds€
en PER*

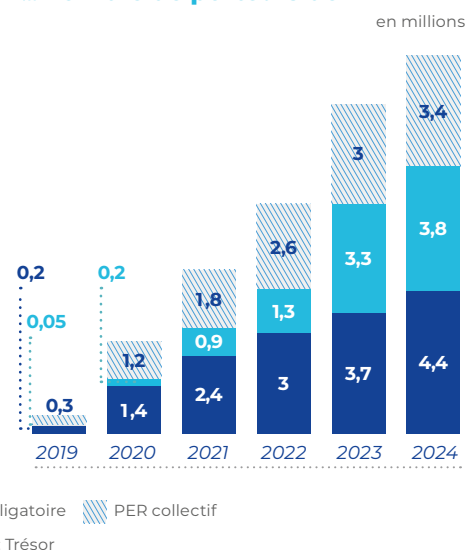
4,4 millions
de PER individuels

7,2 millions
de PER d'entreprises

Evolution du marché des PER



Nombre de porteurs de PER



L'épargne de long terme progresse, soutenue par l'essor de l'épargne retraite et de l'épargne salariale. Malgré un niveau d'épargne des ménages exceptionnellement élevé en Europe et particulièrement en France, où le taux dépasse 18 %, une part encore trop limitée est orientée vers des placements de long terme ou vers les marchés de capitaux. Encourager le développement de l'épargne investie à long terme est dès lors un enjeu majeur. Il s'agit de s'appuyer sur des dispositifs qui ont déjà démontré leur efficacité, tels que l'épargne salariale et l'épargne retraite, afin de permettre aux citoyens de financer leurs projets de vie, de renforcer leur autonomie financière et de préparer leur retraite.

La mobilisation d'une part accrue de l'épargne privée, ainsi qu'une participation plus large des épargnants aux marchés financiers, sont déterminantes non seulement pour améliorer la sécurité financière de chacun, mais aussi pour soutenir durablement les économies française et européenne. Cet objectif est au cœur de la mission des sociétés de gestion françaises.

* Instauré en 2019, le PER remplace progressivement les autres dispositifs d'épargne retraite.



CONCLUSION

L'industrie française de la gestion d'actifs constitue un pilier essentiel de la compétitivité économique européenne : elle contribue directement à la croissance, à la résilience et à l'autonomie stratégique de l'Europe. Mobilisée et innovante, la profession agit aux côtés de l'ensemble de l'écosystème pour bâtir une économie européenne plus prospère et plus souveraine en transformant l'épargne en valeur de long terme au service des citoyens et de l'avenir de l'Europe.



Depuis 60 ans, l'Association Française de la Gestion Financière (AFG) rassemble les sociétés de gestion dans toute leur diversité : sociétés entrepreneuriales, filiales de groupes bancaires ou d'assurance.

Elle regroupe plus de 400 membres, dont environ 330 sociétés de gestion, qui gèrent 90 % des encours sous gestion en France. Au total, ce sont 5 000 milliards d'euros d'épargne qui sont orientés vers le financement des entreprises et la transformation de notre économie – un montant qui fait de la France le leader de la gestion d'actifs de l'Union européenne.

L'AFG soutient le développement de la gestion d'actifs française au bénéfice des épargnants, des investisseurs et des entreprises. L'AFG s'investit pour une réglementation stable, efficace et compétitive, avec un engagement fort : permettre aux épargnants de financer leurs projets de vie tout en mobilisant l'épargne privée vers les entreprises qui se transforment.

AFG

17 Square Edouard VII,
75009 Paris

Avenue des Arts 56,
1000 Bruxelles

www.afg.asso.fr

